



Site Natura 2000 :
N°9101367
Vallée du Gardon de Mialet

Bilan d'activité

Période : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023



I-Préambule

I-a Rappel : le DOCOB et le site Natura 2000 :

Le site Natura 2000 FR9101367 vallée du Gardon de Mialet est enregistré auprès de la commission européenne comme SIC depuis le 19 juillet 2006 au titre de la Directive Habitats Faune Flore de 1992. Son document d'objectifs est en phase d'animation depuis le 14 avril 2011. Le site a été désigné zone spéciale de conservation le 7 avril 2016 (Arrêté du 7 avril 2016 portant désignation du site Natura 2000 Vallée du Gardon de Mialet (zone spéciale de conservation, journal officiel du 15 avril 2016, NOR : DEVL1604610A)

Le document d'objectifs est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://valleedugardondemialet.n2000.fr/decouvrez-Natura2000/s-informer>

I-b L'animation

- La structure porteuse de l'animation (structure animatrice du site Natura 2000) est la communauté de communes des Cévennes au Mont-Lozère,
- Le président du comité de pilotage est Pierre Plagnes (maire de Saint-Martin-de-Lansuscle) .

Le présent bilan porte sur la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

I-c Rappel des enjeux et des objectifs du site :

Au total, le site compte 26 habitats naturels d'intérêt communautaire et 25 espèces de faune et de flore qui justifient la désignation du site.

Les principaux enjeux écologiques concernent :

- 1- les habitats ouverts (prairies maigres de fauche, pelouses calcicoles ou silicicoles, landes sèches européennes, prairies ou prés humides, suintements temporaires, ...),
- 2- la ressource en eau,
- 3- les habitats forestiers (hêtraie calcicole, pinède à pin de Salzman, châtaigneraie cévenole méditerranéenne),
- 4- Les habitats d'espèces à chauves-souris et Trichomanes remarquables.

I-d Les objectifs généraux du site sont :

- mettre en cohérence les politiques publiques et les projets d'aménagement du territoire
- faciliter la mise en œuvre du document d'objectifs : informer, valoriser, sensibiliser
- assurer le suivi du document d'objectifs
- améliorer les connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire, les espèces invasives et les pratiques de gestion.

Pour atteindre ces objectifs, 21 actions ont été inscrites dans le document d'objectifs.

Missions de la structure animatrice :

Les missions de la structure animatrice du document d'objectifs s'articulent autour des volets suivants :

- 1-Mise en œuvre et animation du document d'objectifs (MOA)
- 2-Information, sensibilisation et valorisation (ISV)
- 3-Amélioration des connaissances et suivi (ACS)

II-Détail de l'Animation

II-a Mise en œuvre et animation du DOCOB (MOA)

Particularité de l'année 2023 :

L'animation du site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet est assurée par un poste de chargé de mission. Durant le premier trimestre 2023, le poste de chargé de mission a seulement été occupé en janvier. Deux mois se sont écoulés sans animation du site (février – mars). Pour préparer la passation, le chargé de mission a notamment préparé un document d'information et a mis en ordre les dossiers pour son départ. Ainsi, la personne qui a repris le poste début avril 2023, a pu s'appuyer sur ces éléments et reprendre le poste avec les informations importantes et nécessaires.

Suivi administratif et financier :

Cette mission comporte les tâches listées ci-dessous :

- maintenance informatique, gestion du matériel et des fournitures, autoformation sur certains logiciels,
- point et suivi financiers réguliers,
- suivi du planning et gestion du temps de travail, traitement mails et courriers, etc.
- participation à la vie de la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère (réunion du personnel, ...),
- préparation de la demande de paiement de la subvention 2022 et réalisation de la demande de subvention 2023 sur la période du 1 janvier au 31 décembre 2023.

Rencontres ou échanges réguliers avec le président du comité de pilotage, la structure animatrice et les services de l'État :

Durant l'année 2023, la gestion des sites Natura 2000 a été transférée à la région. La nouvelle personne référente du site a pris ses fonctions durant le mois de juin. Depuis, des échanges réguliers ont lieu, et une rencontre a été réalisée sur le site N2000 de la Vallée du Gardon de Mialet pour présenter des actions, les enjeux et le site en général. Également, des points fréquents sont fait avec le président du comité de pilotage et la structure animatrice.

Suivi des projets soumis à évaluation d'incidences :

Dans le cadre des évaluations d'incidences, le site Natura 2000 a accompagné des porteurs de projets dans la construction de leur étude. Le travail a consisté à bien comprendre leur projet, leur fournir les éléments du document d'objectifs et les aider à intégrer les préconisations nécessaires à la prise en compte des objectifs du site Natura 2000.

Type de projet	Porteur de projet	Commune	Type d'habitat	Type d'espèce	Visite terrain
Confortement de pont	Conseil départementale de la Lozère	Sainte-Croix-Vallée-Française		Chiroptères Espèces aquatiques	oui
Piste d'accès	Propriétaire privé	Saint André de Lancize	Châtaigneraie cévenole méditerranéenne en partie en mélange avec de la Lande sèche européenne		oui
Desserte forestière	Coopérative forestière Forêt Privée Lozérienne et Gardoise pour un propriétaire privé	Saint Jean du Gard	Habitat d'espèce		oui
STEP Filtres Plantés de Roseaux	Commune	Saint-Germain de Calberte	Châtaigneraie		oui
PSG renouvellement	Coopérative forestière Forêt Privée Lozérienne et Gardoise pour un propriétaire privé	Saint-Etienne-Vallée-Française	Châtaigneraie cévenole méditerranéenne Yeuseraie		oui
PSG	Coopérative forestière Forêt Privée Lozérienne et Gardoise pour un propriétaire privé	Saint-Germain-de-Calberte	<i>A réaliser</i>	<i>A réaliser</i>	<i>A réaliser</i>

Tableau 1 : Projets soumis à étude d'incidence ou qui ont fait l'objet d'un appui par la structure animatrice

Animation des contrats Natura 2000

A-Suivi des contrats qui ont obtenu une subvention :

Restauration d'un pré humide méditerranéen (Roquefeuille - Mialet) :

En septembre, un chantier bénévole a été organisé en partenariat avec le CEN Occitanie, dans le but d'entretenir le pré humide méditerranéen. Ce dernier était colonisé par le cornouiller d'une manière importante. Le but de ce chantier bénévole était de réaliser un arrachage à la main de cette espèce afin de favoriser, et d'essayer de maintenir le cortège d'espèces liée au pré humide méditerranéen. La présence du cornouiller indique un dysfonctionnement au niveau de l'apport hydrique (manque d'eau). Il faut trouver une solution à long terme pour ne pas devoir intervenir tous les ans pour éviter la colonisation du cornouiller et la fermeture du milieu. Pour ce chantier, seulement deux bénévoles étaient présentes, cependant les travaux d'arrachage ont pu bien avancer. Une visite de la région a été réalisée afin de constater la réalisation des travaux, pour le paiement du solde.

Plantation de pin de Salzmann (Le Martinet – Saint Étienne Vallée Française) :

Les pins de Salzmann plantés ont été repérés au GPS (le pointage au GPS est encore en cours au vu du nombre important de plants). L'objectif est de repérer la totalité au GPS pour ensuite faire un tirage aléatoire de pin à suivre au niveau sanitaire et de la croissance avec des mesures précises.

Les pins de Salzmann sur le col d'Uglas ont été suivis au niveau sanitaire (pour le suivi de la régénérescence naturelle) ainsi que les pins sur le site de Saint-Etienne-Vallée-Française plantés en 2019.

B-Contrats déposés :

-Restauration de châtaigneraie cévenole méditerranéenne (Le Pompidou - La Bessède) :

Un contrat de restauration d'une châtaigneraie cévenole méditerranéenne de 3,2 ha sur la commune du Pompidou (lieu-dit la Bessède) a été déposé sur la nouvelle plateforme EUROPAC. Un accompagnement pour la réalisation et la finalisation du dossier a été réalisé auprès des propriétaires.

Montant demandé pour ce projet : 38 292 €

C-contrats en préparation ou à l'étude :

-Restauration de milieu ouvert et d'habitat à Saint-Martin-de-Lansuscle :

Avancement du projet et échange avec les différents partenaires sur le sujet prévu courant décembre. C'est un gros contrat qui va prendre du temps à se mettre en place car il implique différents propriétaires, différents habitats et un projet à long terme de gestion par le pâturage.

C-Contrats en réflexion :

-Restauration d'une châtaigneraie sur la commune de Saint-Germain de Calberte.

Visite de la châtaigneraie d'un propriétaire dont le contrat était en attente. Il faut encore réaliser tout le travail de terrain et de cartographie non réalisé jusqu'alors par manque de temps.

Autres contrats potentiels : d'autres projets de contrat n'ont pas été lancés par manque de temps.

Maec et suivi du projet agro-environnemental et climatique (PAEC)

Animation du PAEC et lancement des MAEC :

Cette année a été particulière pour l'animation de la première année du PAEC 2023-2025. La nouvelle chargée de mission Natura 2000 a pris le poste début avril 2023, et la date butoir pour les MAEC était le 15 mai. De plus, le poste était vacant durant les mois de février et de mars. De ce fait, un seul agriculteur a pu mettre en place des MAEC, le travail étant déjà entamé par l'ancien chargé de mission Natura 2000. Il a également fallu rattraper le retard, et rédiger la notice territoire du Gardon de Mialet et donner les informations nécessaires à la DRAAF pour la réalisation des notices mesures.

En septembre, une réunion d'information générale, destinée aux agriculteurs du territoire du PAEC, a été réalisée. Quatre agriculteurs sont venus mais suite au courrier envoyé pour l'invitation à la réunion, il y a eu un retour total de 10 agriculteurs, comme étant intéressés. Le travail pour la mise en place de MAEC en 2024 se poursuit.

Autres actions de gestion des habitats et des espèces :

Espaces naturels sensibles (Mialet) :

La commune de Mialet souhaite agrandir sa zone de préemption Espace Naturel Sensible. Une ZPENS est déjà présente au niveau du col d'Uglas sur 7 parcelles. Au vu des nombreux enjeux concernant la biodiversité, la mairie souhaite étendre la ZPENS sur la totalité de la commune. Un accompagnement pour la préparation de la délibération destiné au conseil communal a été réalisé, en partenariat avec le conseil départemental du Gard.

Formation et échanges :

-Comité de pilotage du site Natura 2000 et du PAEC de la vallée du Gardon de Saint-Jean :

La chargée de mission du site Natura 2000 du Gardon de Mialet va assister au comité de pilotage du site Natura 2000 et du PAEC de la vallée du Gardon de Saint-Jean en décembre, notamment pour aborder les projets communs.

-Convention de coopération CEN (suivi et animation foncière)

Une convention de coopération a été signée entre la Communauté de communes des Cévennes au mont Lozère et le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie.

Cette convention aura permis, cette année, de réaliser un tuilage de la part du chargé de mission Natura 2000 anciennement en poste, envers la nouvelle chargée de mission. Il s'est déroulé sous la forme de journées de rencontre durant l'année 2023, avec des moments sur le terrain, des moments au bureau et des appels téléphoniques lorsqu'il en était nécessaire. Ce tuilage a été essentiel pour reprendre des différents projets, comprendre le contexte et l'historique et également se familiariser avec ce site Natura 2000, particulièrement grand.

De par la convention de coopération, une animation foncière a également été réalisée par la chargée de mission Natura 2000, dans le but de contacter les propriétaires de parcelles présentes sur la ZPENS (7 parcelles) de la commune de Mialet. Ce sont en tout 9 courriers qui ont été envoyés dans le but de sonder si les propriétaires sont disposés à une vente ou à une convention de gestion dans l'optique de la préservation du Pin de Salzmann. En effet, dans cette zone du Col d'Uglas à Mialet, il se trouve une population de vieux Pin de Salzmann. Quelques retours nous ont déjà été faits.

-Autres rencontre / réunion :

La chargée de mission Natura 2000 a participé à de nombreux échanges et réunions pour rencontrer les différents acteurs du territoire et échanger sur les problématiques communes ou qui se recoupent (Parc national des cévennes, Fédération de Pêche, EPTB des Gardons, CEN Occitanie, chargés de mission Natura 2000, Cévennes tourisme...).

-Annulation de la participation à la formation MAEC par l'OFB et leur partenaire INFORMA :

La chargée de mission devait participer à une formation sur les MAEC via les formations OFB, mais un changement de date par le partenaire a eu lieu. Ainsi, il n'était plus possible pour la chargée de mission d'y participer étant donné qu'elle était engagée sur une réunion prévue avec différents partenaires à ces dates.

II-b Information, sensibilisation et valorisation

- Entretien du site internet : <http://valleedugardondemialet.n2000.fr/>

Le site internet du site Natura 2000 est un outil à disposition des porteurs de projet et du grand public. Durant le mois d'octobre, dans le cadre de son activité de "maintenance applicative", l'OFB a réalisé un changement de version du système de gestion de contenu (de DRUPAL 7 à DRUPAL 9). Les données ont été conservées, mais quelques paramétrages de la part des gestionnaires ont été nécessaires. Une configuration de la page d'accueil a notamment été réalisée en s'appuyant sur une vidéo tutorielle réalisée par l'OFB. D'autres tutoriels devraient nous être communiqués sur différentes thématiques afin de prendre en main et de pouvoir modifier le site internet via cette nouvelle version. Il reste encore des modifications à effectuer.

- Actualités sur la page Facebook du site Natura 2000 :

Des actualités sur le site Natura 2000 ont été transmises sur la page Facebook du site Natura 2000. Cette année étant une année de transition, moins de publications ont été réalisées. Cependant, le nombre d'abonné continue d'augmenter. A ce jour, cette page comptabilise plus de 905 abonnés.

-8eme rallye nature pour les élèves des collèges de Saint-Jean-du-Gard et Saint-Étienne Vallée-Française :

Après deux années réalisées sous une forme hybride en raison du COVID, le 8eme rallye nature a pu reprendre sous sa forme originelle cette année. Les classes de 5eme du collège de Saint-Jean-du-Gard et de Saint-Etienne-Vallée-Française se sont réunies sur le site de la Magnanerie de La roque (Molezon) afin de participer à différents ateliers organisés durant cette journée. Il s'est tenu le 11 mai 2023 et a rassemblé les co-organisateurs : l'association le Merlet et ses stagiaires, agent du parc national des cévennes, chargées de mission Natura 2000 de la vallée du Gardon de Saint-Jean et de la vallée du Gardon de Mialet, et partenaire : agent de l'ONF

La chargée de mission Natura 2000 sur la vallée du Gardon de Mialet ayant pris son poste en avril, a pu s'intégrer au projet à ce moment-là. L'animation scolaire en classe auprès de la classe de 5eme du collège de St-Etienne-Vallée-Française a été réalisée par le partenaire du PnC.

L'organisation du rallye nature 2024 est en cours avec les co-organisateurs du projet.

-Suivi panneau d'information Natura 2000 :

Onze panneaux de sensibilisation à Natura 2000 ont été mis en place en 2018 sur l'ensemble de la vallée du Gardon de Mialet. Un suivi annuel est réalisé pour entretenir ces panneaux. Un panneau se situant à Saint-Etienne-Vallée-Française a été fortement endommagé. La plaque a pu être récupérée, le cadre est en mauvais état. Un panneau à Mialet est également endommagé au niveau des éléments tournants.

II-c Amélioration des connaissances et suivi (ACS)

-Inventaire chauves-souris de la grotte du Calabrien :

L'Aven du Calabrien est une grotte majeure pour les chauves-souris dans la vallée. Dans le cadre du Plan d'action chiroptère, le COGARD suit la grotte. A priori, la grotte est un site de transit printanier et automnal pour les Minioptères de Schreibers. Le COGARD a réalisé des visites au printemps avec un total de 96 Minioptères de Schreibers, 4 Petit Rhinolophes et en automne, 255 Minioptères de Schreibers, un Grand Rhinolophe, des murins et au moins 2 Petits Rhinolophes. Un passage a également été réalisé en hiver et 1 seul Petit Rhinolophe a été compté. Elle semble peu utilisée en hiver et en été.

-Inventaire chauves-souris :

Concernant la grotte de Mialet, une visite a été réalisée avec l'ancien chargé de mission lors d'une journée de suivi en été. L'objectif était principalement de montrer le lieu, mais une visite rapide de la grotte a été réalisée, aucune chauve-souris n'a été vue. Cependant, par manque de temps, une détection acoustique n'a pu être réalisée après.

Également, dans une résidence secondaire à Sainte-Croix-Vallée-Française la présence importante de chauves-souris au sein d'une habitation nous a été signalée. Un comptage en sortie de gîte a été réalisé par la chargée de mission, mais ce soir-là aucune chauves-souris sortant de l'endroit indiqué n'a été détectée.

-Inventaire OPIE laineuse du prunellier :

Cette année, l'OPIE a été mandaté par le site Natura 2000 pour réaliser un suivi sur la laineuse du prunellier, un papillon de nuit lors de l'envol des imagos (adultes). La chargée de mission N2000 a accompagné le chargé de mission de l'OPIE, certaines nuits. Aucune laineuse du Prunellier n'a été détectée cet automne. Sur le site Natura 2000, des chenilles de l'espèce avaient été trouvées lors de prospections antérieures. Elle est donc normalement présente dans le secteur, mais non détectée cette année. Cela peut être lié à de nombreux facteurs, dont la météo défavorable.

-Valorisation des résultats de l'étude génétique sur le Pin de Salzman (étude réalisée avec l'INRAE d'Avignon) :

Les connaissances apportées par cette étude sur le Pin de Salzman ont été très importantes. L'aire de répartition au niveau du col d'Uglas est bien plus étendue que ce qui était connu lors de la réalisation du docob du site (de moins de 20 ha connus à environ 200 ha). Une nouvelle zone sur Saint-Etienne-Vallée-Française a également été validée et de la régénérescence naturelle a été constatée avec peu d'hybridation. Cette année, ces résultats ont été valorisés lors d'une commission biodiversité du Parc national des Cévennes.

III-Difficultés rencontrées :

-Cette année a été une année de transition pour le site Natura 2000 avec le changement de chargé de mission Natura 2000. La prise de poste a forcément ralenti la mise en place et le suivi des actions. Il a fallu un temps d'adaptation et d'acquisition des connaissances, de l'historique, des projets, etc, qui ont été mis en place et qui sont en cours, couplé à l'avancement de projet avec des dates butoirs.